

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 mai 2021 à 19 h 30 par voie de vidéoconférence et webdiffusée, sous la présidence de Mme la mairesse Suzanne Roy, à laquelle sont présents les conseillères Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Amélie Poirier, Lucie Bisson et les conseillers André Lemay, Claude Dalpé, Mario Lemay et Normand Varin formant QUORUM.

Sont également présents :

M. Pierre Bernardin, directeur général
Mme Mélanie Brisson, directrice générale adjointe
M^e Nathalie Deschesnes, greffière

L'original de l'avis de convocation est déposé aux archives.

La séance débute à 19 h 30.

21-235

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE

1.1 RÉFLEXION

21-235 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-236 1.3 PROCLAMATION – SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE – DU 2 AU 8 MAI 2021

21-237 1.4 PROCLAMATION – SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES DU 10 AU 16 MAI 2021 ET JOURNÉE INTERNATIONALE DES FAMILLES LE 15 MAI 2021

21-238 1.5 ADOPTION – PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 13 AVRIL 2021

2. ADMINISTRATION

21-239 2.1 RETRAIT – ORDRE DE VENTE – IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES ET DES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 21-196

21-240 2.2 ATTRIBUTION – CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – INNOVISION+ – ÉLECTION MUNICIPALE DU 7 NOVEMBRE 2021

21-241 2.3 CONFIRMATION DE MANDAT – M^e ARMAND POUPART (POUPART & POUPART) – POURSUITES JUDICIAIRES – N° 505-17-011036-185 ET N° 505-17-012376-218

21-242 2.4 INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION –
INTERDICTIONS D'ACCÈS ET DE VIRAGES – RUES DEBRÉ ET NOBEL

21-243 2.5 INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – INTERDICTION
DE DEMI-TOUR – RUES LIONEL-GROULX ET DU MOULIN

3. SERVICE DES FINANCES

21-244 3.1 APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES
COMPTES À PAYER

21-245 3.2 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS DE
ROULEMENT

21-246 3.3 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS DE PARCS
ET DE TERRAINS DE JEUX

21-247 3.4 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICES
BANCAIRES – BANQUE NATIONALE DU CANADA

21-248 3.5 ATTRIBUTION – MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS –
VÉRIFICATION DE L'OPTIMISATION DES RESSOURCES DE LA
VILLE DE SAINTE-JULIE – EXERCICES 2021, 2022 ET 2023 –
PROJET SA-21-11

21-249 3.6 DÉPÔT – RAPPORT D'ADJUDICATION – ÉMISSION D'OBLIGATIONS
DU 30 AVRIL 2021

21-250 3.7 DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE
L'AUDITEUR INDÉPENDANT – EXERCICE FINANCIER 2020

4. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

21-251 4.1 DÉPÔT – LISTE D'EMBAUCHE ET DES MOUVEMENTS DE
MAIN-D'OEUVRE

5. SERVICE DES INFRASTRUCTURES

21-252 5.1 ADJUDICATION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉFECTION DE
PISTES CYCLOPÉDESTRES – PROJET SI-21-198

21-253 5.2 PROVISION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉFECTION DE
PISTES CYCLOPÉDESTRES – PROJET SI-21-198

21-254 5.3 ADJUDICATION – TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE SURFACE DE
ROULEMENT SUR LA RUE CHARLEBOIS – PROJET R-1253

21-255 5.4 PROVISION – TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE SURFACE DE
ROULEMENT SUR LA RUE CHARLEBOIS – PROJET R-1253

21-256 5.5 ATTRIBUTION – SERVICES PROFESSIONNELS – SURVEILLANCE
DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE SURFACE DE ROULEMENT
SUR LA RUE CHARLEBOIS – PROJET R-1253, LOT 2

21-257 5.6 PROVISION – SERVICES PROFESSIONNELS – SURVEILLANCE DES
TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE SURFACE DE ROULEMENT SUR
LA RUE CHARLEBOIS – PROJET R-1253, LOT 2

21-258 5.7 AUTORISATION – DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE LOCATION DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DES ATELIERS MUNICIPAUX

21-259 5.8 AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT SUR DIVERSES RUES – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) – VOLET 2

6. SERVICE DE L'URBANISME

21-260 6.1 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – 20 AVRIL 2021 ET AJOURNÉE AU 27 AVRIL 2021

21-261 6.2 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE – 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE (RESTAURANT TIM HORTONS) – ZONE A-712

21-262 6.3 APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE – 212, RUE BRUNELLE – ZONE A-806

21-263 6.4 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT POUR L'INSTALLATION DE PISCINES ET SPAS DU PROJET INTÉGRÉ DU SANCTUAIRE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU – VILAMO (BOUCLE D) – ZONE A-806

21-264 6.5 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'ÉCLAIRAGE – QUARTIER VILAMO (BOUCLE I) – RUE JACQUES-SENÉCAL – ZONE A-812

21-265 6.6 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION – HABITATIONS UNIFAMILIALES ISOLÉES – QUARTIER VILAMO (BOUCLE I) – RUE JACQUES-SENÉCAL – ZONE A-812

21-266 6.7 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE – 1911, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL (RESTAURANT TIM HORTONS) – ZONE C-151

21-267 6.8 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR – 2000-B, RUE LÉONARD-DE VINCI (RESTAURANT DRINKERIA) – ZONE C-151

21-268 6.9 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE – 190, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (RESTAURANT TIM HORTONS) – ZONE C-252

21-269 6.10 APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 183, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (BÂTIMENT 5) – ZONE C-258

21-270 6.11 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE SUR BÂTIMENT – 201-320, RUE DE MURANO (GARDERIE À CHACUN SON HISTOIRE) – ZONE C-258

21-271 6.12 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 1718, RUE PRINCIPALE – ZONE C-302

- 21-272 6.13 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION EXTÉRIEURE D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 801, AVENUE DE L'ABBÉ-THÉORET (BOUCHERIE AUCLAIR) – ZONE C-321
- 21-273 6.14 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE POUR UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 2105, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (CLINIQUE FAMILIALE DES HAUTS-BOIS – ACCÈS PHYSIO – FAMILIPRIX – ATRIA CLINIQUE DENTAIRE – RADIOLOGIE PB) – ZONE C-417
- 21-274 6.15 APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE – 451, RUE DOMINIQUE – ZONE H-105
- 21-275 6.16 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – 129, RUE DE NANTES – ZONE H-109
- 21-276 6.17 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE ISOLÉE – 46, BOULEVARD DES HAUTS-BOIS – ZONE H-113
- 21-277 6.18 APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION – 466, PLACE DE LA MITRELLE – ZONE H-120
- 21-278 6.19 APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT POUR L'INSTALLATION DE CONTENEURS – 749, AVENUE DE L'ABBÉ-THÉORET – ZONE H-319
- 21-279 6.20 APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE JUMELÉE – 763, RUE GAUTHIER – ZONE H-343
- 21-280 6.21 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION D'UNE RÉSIDENCE – 110, PLACE D'AMBOISE – ZONE H-426
- 21-281 6.22 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION D'UNE RÉSIDENCE – 202, PLACE D'ANNECY – ZONE H-426
- 21-282 6.23 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION DE RÉSIDENCES JUMELÉES – 2017 ET 2021, RUE RENÉ-LÉVESQUE – ZONE H-509

7. SERVICE DES LOISIRS

8. RÈGLEMENTS

- 21-283 8.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 1174-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1174 AFIN D'AUGMENTER LE MONTANT DE L'EMPRUNT À 2 530 000 \$ POUR PAYER LE COÛT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR ET D'AGRANDISSEMENT DES ATELIERS MUNICIPAUX, D'INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE CLIMATISATION À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT ET D'INSTALLATION DE DÉBITMÈTRES ET ACCESSOIRES POUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC, AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS

21-284 8.2 ADOPTION – RÈGLEMENT 1167-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1167 RELATIF À LA CIRCULATION AFIN DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS CONCERNANT LE STATIONNEMENT SUR UN TERRAIN DE STATIONNEMENT PRIVÉ

21-285 8.3 DÉPÔT – CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT – RÈGLEMENT 1258 AUTORISANT LE PAIEMENT DU COÛT DES TRAVAUX D'AQUEDUC SUR LE RANG DE LA VALLÉE ET UNE PARTIE DE LA MONTÉE DES QUARANTE-DEUX, DU COÛT D'ACQUISITION DE CERTAINS IMMEUBLES AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 1 995 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 1 995 000 \$

9. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

10. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

21-286 12.1 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-236

PROCLAMATION – SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE – DU 2 AU 8 MAI 2021

ATTENDU QUE la *Semaine de la sécurité civile* a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'être préparé en cas de sinistre éventuel;

ATTENDU la Politique municipale de sécurité publique adoptée par la Ville de Sainte-Julie;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

DE proclamer la semaine du 2 au 8 mai 2021 à titre de *Semaine de la sécurité civile*;

D'inviter les Julievilloises et Julievillois à préparer leur plan d'urgence familial.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-237

**PROCLAMATION – SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES DU 10 AU 16 MAI 2021
ET JOURNÉE INTERNATIONALE DES FAMILLES LE 15 MAI 2021**

ATTENDU l'importance de découvrir et de célébrer la richesse et la multitude des expériences en famille;

ATTENDU la contribution significative des familles au développement de la collectivité;

ATTENDU qu'il est primordial que les familles bénéficient de temps et de ressources suffisants pour jouer pleinement leur rôle d'entraide, d'éducation, d'inclusion et de solidarité;

ATTENDU QUE la *Semaine québécoise des familles* et la *Journée internationale des familles* marquent des occasions de faire la promotion d'une société plus conciliante, qui reconnaît le droit à chaque famille à un bon équilibre entre vie familiale et professionnelle, tout en se donnant les moyens d'y parvenir;

ATTENDU QUE l'administration municipale est le palier de gouvernement le plus près du quotidien et du milieu de vie des familles;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a reconnu le rôle rassembleur de la collectivité au moyen de l'adoption d'une politique familiale municipale et de la mise en place d'un plan d'action;

ATTENDU QUE l'édition 2021 de la *Semaine québécoise des familles* se tiendra sous le thème *Être là pour les familles* et souligne l'importance de soutenir les familles pendant la crise de la COVID-19, mais aussi à la sortie de celle-ci;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

DE proclamer la *Semaine québécoise des familles* du 10 au 16 mai 2021, ainsi que la *Journée internationale des familles*, le 15 mai 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-238

**ADOPTION – PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL –
13 AVRIL 2021**

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie tenue le 13 avril 2021, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-239

RETRAIT – ORDRE DE VENTE – IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES ET DES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 21-196

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 avril 2021, le conseil a ordonné à la greffière adjointe de procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, soit plus particulièrement les immeubles mentionnés à la liste jointe à la résolution 21-196;

ATTENDU qu'un immeuble doit être retiré de cette liste déposée le 13 avril 2021;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

De retirer de la vente pour défaut de paiement de taxes l'immeuble mentionné à la liste jointe à la présente résolution;

QUE la résolution 21-196 soit modifiée en conséquence.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-240

ATTRIBUTION – CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – INNOVISION+ – ÉLECTION MUNICIPALE DU 7 NOVEMBRE 2021

ATTENDU QUE la firme Innovision+ offre son expertise à la Ville de Sainte-Julie pour la fourniture de biens, de services professionnels et de conseils requis dans le cadre de la réalisation de l'élection municipale du 7 novembre 2021;

ATTENDU QUE cette firme offre notamment le soutien technologique aux fins de la confection et de la révision de la liste électorale et des autres processus électoraux;

ATTENDU QUE la firme Innovision+ est le seul fournisseur offrant l'ensemble des services informatisés et complets de soutien technologique requis par les officiers d'élection municipaux;

ATTENDU l'article 4.3.3 (1^o) du *Règlement 1240 sur la gestion contractuelle*;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'attribuer le contrat de services pour la préparation de l'élection municipale de la Ville de Sainte-Julie à l'entreprise Innovision+ inc., située au 1963, rue Frank-Carrel, bureau 200, Québec, Québec, G1N 2E6, pour un montant de 31 139,83 \$, toutes taxes comprises;

D'autoriser la greffière à conclure avec Innovision+ inc., et à signer, au nom de la Ville de Sainte-Julie, la convention intitulée « Convention dans le cadre de l'élection générale du 7 novembre 2021 » jointe à la présente résolution, ainsi que tout autre document requis, et à y apporter toute modification mineure jugée nécessaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-241

**CONFIRMATION DE MANDAT – M^e ARMAND POUPART (POUPART & POUPART) –
POURSUITES JUDICIAIRES – N^o 505-17-011036-185 ET N^o 505-17-012376-218**

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie requiert les services professionnels de M^e Armand Poupart, avocat, dans deux dossiers visés par des poursuites judiciaires à la Cour supérieure du Québec, soit plus particulièrement dans les dossiers portant les numéros de cause 505-17-011036-185 et 505-17-012376-218;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

DE confirmer le mandat de M^e Armand Poupart, du cabinet d'avocats Poupart & Poupart, dans les dossiers portant les n^{os} 505-17-011036-185 et 505-17-012376-218 à la Cour supérieure du Québec, district de Longueuil;

D'autoriser le paiement des factures d'honoraires de M^e Poupart dans ces deux dossiers.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-242

**INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – INTERDICTIONS D'ACCÈS
ET DE VIRAGES – RUES DEBRÉ ET NOBEL**

ATTENDU la recommandation formulée par le comité de la sécurité publique, lors de la réunion tenue le 26 avril 2021, d'assurer la sécurité et la fluidité de la circulation à l'intersection des rues Debré et Nobel;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont analysé le compte rendu de cette réunion lors de la commission administrative du 3 mai 2021;

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'installer la nouvelle signalisation suivante :

- un panneau d'obligation de tourner à droite sur la rue Nobel, à partir de la rue Debré;
- un panneau d'obligation d'aller tout droit sur la rue Nobel, à l'intersection de la rue Debré;
- un panneau d'interdiction de faire demi-tour sur la rue Nobel, à l'intersection de la rue Debré;
- un panneau de sens unique dans le stationnement de la place d'affaires située au 1999, rue Nobel, vers la sortie sur la rue Debré; et

- des panneaux d'accès interdit aux automobiles, sauf pour les employés et les livraisons, sur la rue Debré, vers l'entrée du stationnement de la place d'affaires située au 1999, rue Nobel;

le tout conformément au plan numéro CSP-26avril-03 joint en annexe de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-243

INSTALLATION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION – INTERDICTION DE DEMI-TOUR – RUES LIONEL-GROULX ET DU MOULIN

ATTENDU la recommandation formulée par le comité de la sécurité publique, lors de la réunion tenue le 26 avril 2021, d'interdire les demi-tours aux abords de l'école du Moulin;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont analysé le compte rendu de cette réunion lors de la commission administrative du 3 mai 2021;

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'installer des panneaux d'interdiction de demi-tour sur les rues Lionel-Groulx et du Moulin, entre les rues Laure-Conan et Arthur-Buies, le tout conformément au plan numéro CSP-26avril-04 joint en annexe de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-244

APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE les chèques émis ou annulés et les comptes à payer préparés durant la période du 9 avril 2021 au 29 avril 2021 :

- Liste F-2021-09 Chèques à ratifier 438 164,89 \$
- Liste F-2021-10 Comptes à payer 1 786 852,91 \$

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

DE ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période du 9 avril 2021 au 29 avril 2021 apparaissant sur les listes F-2021-09 et F-2021-10;

D'autoriser le trésorier à émettre les chèques nécessaires pour effectuer le paiement des comptes à payer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-245

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU QUE le rapport du Service des finances sur les recommandations produites par divers services municipaux pour le financement des achats d'équipements et de fournitures diverses à même le fonds de roulement;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'approuver que le financement des projets présentés au rapport du Service des finances en date du 28 avril 2021, totalisant 10 000 \$, soit fait à même le fonds de roulement et remboursé en versements égaux :

- sur une période de cinq (5) ans, de 2022 à 2026, pour une somme de 10 000 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-246

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS DE PARCS ET DE TERRAINS DE JEUX

ATTENDU le rapport du Service des finances sur les recommandations produites par divers services municipaux pour le financement des achats d'équipements et de fournitures diverses à même le fonds de parcs et de terrains de jeux;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver que le financement des projets présentés au rapport du Service des finances en date du 28 avril 2021, totalisant 45 000 \$, soit fait à même le fonds de parcs et de terrains de jeux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-247

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICES BANCAIRES – BANQUE NATIONALE DU CANADA

ATTENDU QUE les bas taux d'intérêt sur les marchés financiers affectent les revenus de la Ville;

ATTENDU QUE l'article 99 de la *Loi sur les cités et villes* permet au conseil d'autoriser le trésorier à placer les deniers municipaux dans une banque ou une institution de dépôts autorisés;

ATTENDU QUE les institutions financières offrent des comptes à rendement élevé qui peuvent offrir des rendements plus intéressants à la Ville;

ATTENDU QU'une démarche a été effectuée pour comparer les comptes à rendement élevé des grandes institutions financières présentes sur le territoire de la Ville;

ATTENDU QUE l'offre de la Banque Nationale du Canada est la plus avantageuse pour la Ville;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'autoriser le trésorier à conclure, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, et à signer le contrat de services bancaires à intervenir avec la Banque Nationale du Canada relativement à l'ouverture d'un compte à rendement élevé selon les conditions soumises;

D'autoriser le trésorier ou, en son absence, la trésorière adjointe, à placer les deniers municipaux dans ce compte selon les disponibilités de liquidité de la Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-248

ATTRIBUTION – CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS – VÉRIFICATION DE L'OPTIMISATION DES RESSOURCES DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE – EXERCICES 2021, 2022 ET 2023 – PROJET SA-21-11

ATTENDU QU'une recherche de prix a été effectuée concernant les services professionnels de vérification de l'optimisation des ressources de la Ville de Sainte-Julie pour les exercices 2021, 2022 et 2023;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des finances lors de la commission administrative du 26 avril 2021;

Il est **PROPOSÉ** par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'attribuer le contrat pour les services professionnels de vérification de l'optimisation des ressources de la Ville de Sainte-Julie pour les exercices 2021, 2022 et 2023 au plus bas fournisseur conforme, soit à la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., située à la Tour de la Banque Nationale, au 600, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 2000, Montréal, Québec, H3B 4L8, pour une somme de 55 188,00 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-249

DÉPÔT – RAPPORT D'ADJUDICATION – ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU 30 AVRIL 2021

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 avril 2021, le conseil a adopté la résolution 21-201 afin de procéder à l'émission d'obligations, le 30 avril 2021, pour un montant de 4 376 000 \$;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 avril 2021 et que le trésorier a adjugé l'émission d'obligations au montant de 4 376 000 \$ au plus bas soumissionnaire, à savoir Financière Banque Nationale inc., conformément au *Règlement 806 concernant la délégation de pouvoir pour accorder le contrat, au nom de la municipalité, à la personne qui a fait, dans le délai fixé, l'offre la plus avantageuse pour un financement par émission d'obligations ou de billets selon la procédure d'appel d'offres*, lequel permet l'octroi par le trésorier ou le trésorier adjoint d'un contrat de financement par émission d'obligations;

ATTENDU QUE les taux d'intérêt obtenus s'élèvent respectivement à 0,50 %, 0,65 %, 0,85 %, 1,10 % et 1,35 %;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du rapport d'adjudication de l'émission d'obligations du 30 avril 2021 adjugée par le trésorier, conformément au *Règlement 806 concernant la délégation de pouvoir pour accorder le contrat, au nom de la municipalité, à la personne ayant fait, dans le délai fixé, l'offre la plus avantageuse pour un financement par émission d'obligations ou de billets selon la procédure d'appel d'offres*.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-250

DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT – EXERCICE FINANCIER 2020

ATTENDU QUE conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier doit, lors d'une séance du conseil municipal, déposer le rapport financier pour l'exercice qui vient de se terminer et le rapport de l'auditeur indépendant;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du rapport financier consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-251

DÉPÔT – LISTE D'EMBAUCHE ET DES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE

ATTENDU l'article 3.3 du *Règlement 1239 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires* qui exige le dépôt de la liste d'embauche de tout employé surnuméraire, occasionnel, temporaire ou étudiant et la liste de tout employé ou fonctionnaire municipal régulier nommé à un autre poste à la séance du conseil suivant l'embauche ou la nomination;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'accepter l'embauche des personnes suivantes selon les modalités ci-dessous :

ENGAGEMENT DE PERSONNEL(surnuméraire et occasionnel)			
Nom	Statut	Poste	Date d'entrée en vigueur
BEAULIEU, Charles-Étienne	Syndiqué	Surnuméraire manuel	17 mai 2021
CHARTRAND, Janha	Syndiqué	Agente au service à la clientèle surnuméraire	3 mai 2021
DOYON, Antoine	Syndiqué	Surnuméraire manuel	1 ^{er} juin 2021
DROUIN, Audrey-Anne	Syndiqué	Stagiaire en urbanisme	3 mai 2021
DUVAL, Alexandre	Syndiqué	Surnuméraire manuel	3 mai 2021
FAUTEUX-DUARTE, Gabriel	Syndiqué	Surnuméraire manuel	3 mai 2021
FRENETTE-RHÉAUME, Karine	Syndiqué	Surnuméraire manuel	26 avril 2021
GAGNON, Christian	Syndiqué	Surnuméraire manuel	26 avril 2021
LAVENTURE-RINGUET, Cédric	Syndiqué	Surnuméraire manuel	28 avril 2021
LEBOEUF, Martin	Syndiqué	Surnuméraire manuel	19 avril 2021
LEFEBVRE, Évanie	Syndiqué	Stagiaire en horticulture	7 mai 2021
LONDONO, Maïté	Syndiqué	Surnuméraire manuel	31 mai 2021
NADEAU, Gabriel	Syndiqué	Stagiaire en génie	3 mai 2021
POULIN, Jean-Claude	Syndiqué	Surnuméraire manuel	26 avril 2021
VALSORDA, Gabriel	Syndiqué	Surnuméraire manuel	3 mai 2021
Service des infrastructures et gestion des actifs			
ARCHAMBAULT, Corinne	Étudiant	Préposée	3 mai 2021
B. MARSOLAIS, Cédric	Étudiant	Préposé	1 ^{er} juin 2021
BEAUCHAMP, Félix	Étudiant	Préposée	31 mai 2021
BEAUREGARD, Valérie	Étudiant	Préposé	5 mai 2021
BIBEAU, Félix	Étudiant	Préposée	31 mai 2021
CHARLAND, Camille	Étudiant	Préposée	31 mai 2021
DESAUTELS, Jean-Philippe	Étudiant	Préposée	31 mai 2021
GENDRON, Charles-Olivier	Étudiant	Préposé	17 mai 2021

JACQUES, Laurie	Étudiant	Préposée	31 mai 2021
JODOIN, Philippe	Étudiant	Préposé	3 mai 2021
JUNEAU, Nathan	Étudiant	Préposé	17 mai 2021
LAFONTAINE, Jérôme	Étudiant	Préposée	10 mai 2021
LAVERRIERE-MENARD, Jacob	Étudiant	Préposée	24 mai 2021
PANNETON-FORTIN, Ève	Étudiant	Préposé	19 mai 2021
THIBAUT, Pierre-Olivier	Étudiant	Préposée	24 mai 2021
VEILLEUX, Camille	Étudiant	Préposé	31 mai 2021
VERONNEAU, Cédric	Étudiant	Préposé	20 mai 2021
Service des loisirs			
GARNEAU, Maude	Étudiant	Animateur Escouade du livre	7 juin 2021

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-252

ADJUDICATION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉFECTION DE PISTES CYCLOPÉDESTRES – PROJET SI-21-198

ATTENDU QU'une demande de soumissions publique a été effectuée pour des travaux de construction et réfection de pistes cyclopédestres;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 26 mars 2021 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures et gestion des actifs lors de la commission administrative du 26 avril 2021;

Il est **PROPOSÉ** par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'adjuger partiellement le contrat numéro SI-21-198 concernant les travaux de construction et réfection de pistes cyclopédestres au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Excavation Jonda inc., située au 255, montée Calixa-Lavallée, Verchères, Québec, J0L 2R0, au montant de 95 889,15 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 26 mars 2021.

D'affecter une somme de 96 315,54 \$ du surplus affecté pavage afin de financer ces travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-253

PROVISION – TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉFECTION DE PISTES CYCLOPÉDESTRES – PROJET SI-21-198

ATTENDU l'adjudication partielle du contrat SI-21-198 pour les travaux de construction et réfection de pistes cyclopédestres à l'entreprise Excavation Jonda inc. pour une somme de 95 889,15 \$, toutes taxes comprises;

ATTENDU QUE lors de la réalisation de ce projet, des dépenses imprévues au bordereau de soumission pourraient être requises;

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

D'autoriser, dans le cadre du contrat précité, une provision de 10 %, soit 9 588,92 \$, portant la dépense autorisée à 105 478,07 \$;

DE requérir la recommandation préalable du Service des infrastructures et gestion des actifs et l'approbation du directeur général avant d'engager toute dépense imprévue;

DE requérir que le directeur général informe les membres du conseil municipal de toute dépense imprévue lors de la commission administrative suivant la demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-254

ADJUDICATION – TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE SURFACE DE ROULEMENT SUR LA RUE CHARLEBOIS – PROJET R-1253

ATTENDU QU'une demande de soumissions publique a été effectuée pour les travaux de mise en place d'une surface de roulement sur la rue Charlebois;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 9 avril 2021 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures et gestion des actifs lors de la commission administrative du 26 avril 2021;

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

D'adjuger le contrat numéro R-1253 concernant les travaux de mise en place d'une surface de roulement sur la rue Charlebois au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Pavages Métropolitain inc., située au 3500, boulevard Wilfrid-Laurier, Saint-Hubert, Québec, J3Y 6T1, au montant de 2 427 903,62 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 9 avril 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-255

PROVISION – TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE SURFACE DE ROULEMENT SUR LA RUE CHARLEBOIS – PROJET R-1253

ATTENDU l'adjudication du contrat R-1253 pour les travaux de mise en place d'une surface de roulement sur la rue Charlebois à l'entreprise Pavages Métropolitain inc. pour une somme de 2 427 903,62 \$, toutes taxes comprises;

ATTENDU QUE lors de la réalisation de ce projet, des dépenses imprévues au bordereau de soumission pourraient être requises;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'autoriser, dans le cadre du contrat précité, une provision de 7 %, soit 169 953,25 \$, portant la dépense autorisée à 2 597 856,87 \$;

DE requérir la recommandation préalable du Service des infrastructures et gestion des actifs et l'approbation du directeur général avant d'engager toute dépense imprévue;

DE requérir que le directeur général informe les membres du conseil municipal de toute dépense imprévue lors de la commission administrative suivant la demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-256

ATTRIBUTION – SERVICES PROFESSIONNELS – SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE SURFACE DE ROULEMENT SUR LA RUE CHARLEBOIS – PROJET R-1253, LOT 2

ATTENDU QU'une recherche de prix a été effectuée pour des services professionnels pour la surveillance des travaux de mise en place d'une surface de roulement sur la rue Charlebois;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures et gestion des actifs lors de la commission administrative du 3 mai 2021;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'attribuer le contrat numéro R-1253, lot 2 concernant des services professionnels pour la surveillance des travaux de mise en place d'une surface de roulement sur la rue Charlebois au plus bas fournisseur conforme, soit l'entreprise Laboratoire GS inc., située au 301, boulevard Industriel, Châteauguay, Québec, J6J 4Z2, pour un montant corrigé de 68 398,63 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément à l'offre de prix de cette entreprise en date du 23 avril 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-257

PROVISION – SERVICES PROFESSIONNELS – SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE SURFACE DE ROULEMENT SUR LA RUE CHARLEBOIS – PROJET R-1253, LOT 2

ATTENDU l'attribution du contrat pour des services professionnels de surveillance des travaux de mise en place d'une surface de roulement sur la rue Charlebois à l'entreprise Laboratoire GS inc. pour un montant de 68 398,63 \$, toutes taxes comprises;

ATTENDU QUE lors de la réalisation du mandat, des dépenses imprévues au bordereau de prix pourraient être requises;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'autoriser, dans le cadre du contrat précité, une provision de 15 % pour des imprévus, représentant une somme de 10 259,79 \$, portant la dépense totale autorisée à 78 658,42 \$;

DE requérir la recommandation préalable du Service des infrastructures et gestion des actifs et l'approbation du directeur général avant d'engager toute dépense imprévue;

DE requérir que le directeur général informe les membres du conseil municipal de toute dépense imprévue lors de la commission administrative suivant la demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-258

AUTORISATION – DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE DE LOCATION DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DES ATELIERS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la Ville a dû procéder à la location temporaire d'un espace d'entreposage, situé au 1771-A, rue Coulombe à Sainte-Julie, pour pallier au manque d'espace aux ateliers municipaux jusqu'à la prise de possession estimée de la nouvelle construction aux ateliers municipaux (règlement 1174-1);

ATTENDU QUE le coût total de location en 2021, pour cet espace, avait été établi à 23 914,80 \$, toutes taxes comprises, lequel avait déjà été autorisé au moyen d'un bon de commande;

ATTENDU la nécessité de prolonger le bail de location dudit espace d'entreposage jusqu'à l'automne 2021, compte tenu que les travaux aux ateliers municipaux n'ont pas encore été réalisés, le tout représentant une dépense supplémentaire de 11 957,40 \$ portant la dépense totale à 35 872,20 \$ pour l'année 2021;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures et gestion des actifs lors de la commission administrative du 3 mai 2021;

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'autoriser la dépense supplémentaire pour le prolongement du bail de location de l'espace d'entreposage appartenant à Poirier immobilier, situé au 1771-A, rue Coulombe, Sainte-Julie, Québec, J3E 0C2, pour la somme de 11 957,40 \$, toutes taxes comprises.

De reconduire le budget d'opération pour la location du local à Poirier immobilier de 8 mois en 2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-259

AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE – TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT SUR DIVERSES RUES – PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) – VOLET 2

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a déposé une demande d'aide financière au programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – Volet 2 pour le projet de travaux de réhabilitation de conduites d'égout sur diverses rues, conformément à la résolution 20-534 adoptée à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 novembre 2020;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a octroyé une aide financière de 1 762 900 \$ à la Ville pour la réalisation de ce projet;

ATTENDU QU'il y a lieu qu'un protocole d'entente intervienne avec le MAMH pour l'octroi de cette aide financière;

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse à signer, au nom de la Ville de Sainte-Julie, l'entente intitulée « *Protocole d'entente entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Ville de Sainte-Julie relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet 2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau – Dossier 2025159* », en annexe de la présente résolution, et à y apporter toute modification mineure jugée nécessaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-260

**DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME – 20 AVRIL 2021 ET AJOURNÉE AU 27 AVRIL 2021**

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a soumis à la commission administrative du 3 mai 2021 le procès-verbal de son assemblée tenue le 20 avril 2021 et ajournée au 27 avril 2021;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de tous les points à l'ordre du jour de ladite réunion et de la teneur des recommandations;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du comité consultatif d'urbanisme tenue le 20 avril 2021 et ajournée au 27 avril 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-261

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – ENSEIGNE
ÉLECTRONIQUE – 1411, MONTÉE SAINTE-JULIE (RESTAURANT TIM HORTONS) –
ZONE A-712**

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'affichage relativement à une enseigne électronique indiquant le menu au service au volant, préparés par la compagnie Pride Signs et datés du 14 janvier 2021, pour la place d'affaires Restaurant Tim Hortons, située au 1411, montée Sainte-Julie, et ce, conformément à la résolution 497.14.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-262

APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE – 212, RUE BRUNELLE – ZONE A-806

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les modifications apportées aux plans-concept de construction préparés par la compagnie Design Elitek inc. et datés du 11 février 2021, pour la résidence située au 212, rue Brunelle, faisant partie du projet intégré de la boucle B de Vilamo, et ce, conformément à la résolution 497.21.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-263

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT POUR L'INSTALLATION DE PISCINES ET SPAS DU PROJET INTÉGRÉ DU SANCTUAIRE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU – VILAMO (BOUCLE D) – ZONE A-806

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'aménagement pour l'installation de piscines et spas du projet intégré du Sanctuaire de la Vallée-du-Richelieu, de la boucle D de Vilamo, soumis par la compagnie Groupe Pepin et datés du 5 mars 2021, et ce, conformément à la résolution 497.20.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-264

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'ÉCLAIRAGE – QUARTIER VILAMO (BOUCLE I) – RUE JACQUES-SENÉCAL – ZONE A-812

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'éclairage du développement de la boucle I du Quartier Vilamo (rue Jacques-Sénécal), soumis par la compagnie Éclairage Cyclone et datés du 6 avril 2021, et ce, conformément à la résolution 497.31.B.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-265

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION – HABITATIONS UNIFAMILIALES ISOLÉES – QUARTIER VILAMO (BOUCLE I) – RUE JACQUES-SENÉCAL – ZONE A-812

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de construction d'habitations unifamiliales isolées de la boucle I du Quartier Vilamo, préparés par la compagnie Évolution architecture inc. et datés du mois d'avril 2021, concernant les cinq modèles de résidences proposés pour les lots 10, 16, 17, 47 et 49 de la boucle I (rue Jacques-Sénécal), et ce, conformément à la résolution 497.17.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-266

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE – 1911, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL (RESTAURANT TIM HORTONS) – ZONE C-151

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept d’affichage relativement à une enseigne électronique indiquant le menu au service au volant, préparés par la compagnie Pride Signs et datés du 14 janvier 2021, pour la place d’affaires Restaurant Tim Hortons, située au 1911, chemin du Fer-à-Cheval, et ce, conformément à la résolution 497.15.21 adoptée par le comité consultatif d’urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-267

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR – 2000-B, RUE LÉONARD-DE VINCI (RESTAURANT DRINKERIA) – ZONE C-151

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept d’aménagement de la terrasse permanente, préparés par monsieur Michel Lemieux, architecte, et datés du 16 mars 2021, pour la place d’affaires Restaurant Drinkeria, située au 2000-B, rue Léonard-De Vinci, et ce, conformément à la résolution 497.2.21 adoptée par le comité consultatif d’urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-268

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – ENSEIGNE ÉLECTRONIQUE – 190, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (RESTAURANT TIM HORTONS) – ZONE C-252

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept d’affichage relativement à une enseigne électronique indiquant le menu au service au volant, préparés par la compagnie Pride Signs et datés du 14 janvier 2021, pour la place d’affaires Restaurant Tim Hortons, située au 190, boulevard Armand-Frappier, et ce, conformément à la résolution 497.16.21 adoptée par le comité consultatif d’urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-269

APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT D’AMÉNAGEMENT PAYSAGER D’UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 183, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (BÂTIMENT 5) – ZONE C-258

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D’approuver les modifications apportées aux plans-concept d’aménagement paysager, soumis par la compagnie Harden en date du 23 mars 2021, pour les terrasses du bâtiment commercial (bâtiment 5) situé au 183, boulevard Armand-Frappier, et ce, conformément à la résolution 497.9.21 adoptée par le comité consultatif d’urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-270

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE SUR BÂTIMENT –
201-320, RUE DE MURANO (GARDERIE À CHACUN SON HISTOIRE) – ZONE C-258**

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept d’affichage commercial sur bâtiment préparés par la compagnie Enseignes Plus et datés du 8 janvier 2021, pour la place d’affaires Garderie À chacun son histoire, située au 320, rue de Murano, local 201, et ce, conformément à la résolution 497.5.21 adoptée par le comité consultatif d’urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-271

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION D’UN BÂTIMENT
COMMERCIAL – 1718, RUE PRINCIPALE – ZONE C-302**

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept de rénovation, préparés par la compagnie Architecture Casa et déposés le 1^{er} avril 2021, pour le bâtiment commercial situé au 1718, rue Principale, et ce, conformément à la résolution 497.31.A.21 adoptée par le comité consultatif d’urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-272

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION EXTÉRIEURE D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 801, AVENUE DE L'ABBÉ-THÉORET (BOUCHERIE AUCLAIR) – ZONE C-321

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation extérieure préparés par madame Caroline Bousquet, architecte, de la firme CBA architecture et datés du 31 mars 2021, pour le bâtiment commercial situé au 801, avenue de l'Abbé-Théoret (Boucherie Auclair), et ce, conformément à la résolution 497.27.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-273

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE POUR UN BÂTIMENT COMMERCIAL – 2105, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER (CLINIQUE FAMILIALE DES HAUTS-BOIS – ACCÈS PHYSIO – FAMILIPRIX – ATRIA CLINIQUE DENTAIRE – RADIOLOGIE PB) – ZONE C-417

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'affichage, préparés par les compagnies Groupe MD et Posimage, datés du mois d'avril 2021, pour les enseignes des places d'affaires Clinique familiale des Hauts-Bois, Accès Physio, Familiprix, Atria Clinique Dentaire et Radiologie PB, situées au 2105, boulevard Armand-Frappier, et ce, conformément à la résolution 497.11.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-274

APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE ISOLÉE – 451, RUE DOMINIQUE – ZONE H-105

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver les modifications apportées aux plans-concept d'agrandissement relativement aux matériaux proposés, préparés par la compagnie ST architecture résidentielle exclusive et datés du 28 mai 2020, pour la résidence unifamiliale isolée située au 451, rue Dominique, et ce, conformément à la résolution 497.4.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-275

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – 129, RUE DE NANTES – ZONE H-109

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'aménagement paysager à la suite de la reconstruction d'une résidence unifamiliale isolée, soumis par le propriétaire, située au 129, rue de Nantes, et ce, conformément à la résolution 497.13.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-276

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT D'UNE
RÉSIDENTE UNIFAMILIALE ISOLÉE – 46, BOULEVARD DES HAUTS-BOIS –
ZONE H-113**

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'agrandissement préparés par madame Sylvie Lusignan et datés du 10 février 2021, comprenant l'ajout d'un étage à la résidence unifamiliale isolée située au 46, boulevard des Hauts-Bois, et ce, conformément à la résolution 497.3.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-277

**APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT DE
RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT TRIFAMILIAL JUMELÉ – 466, PLACE DE LA
MITRELLE – ZONE H-120**

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'approuver les modifications apportées aux plans-concept de rénovation, soumis par le propriétaire, pour l'ajout d'une porte patio et l'agrandissement du balcon du bâtiment trifamilial de type jumelé, situé au 466, place de la Mitrelle, et ce, conformément à la résolution 497.19.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-278

APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT POUR L'INSTALLATION DE CONTENEURS – 749, AVENUE DE L'ABBÉ-THÉORET – ZONE H-319

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'approuver les modifications apportées aux plans-concept pour l'installation de conteneurs pour les matières organiques, soumis par le propriétaire, pour l'immeuble situé au 749, avenue de l'Abbé-Théoret, et ce, conformément à la résolution 497.10.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-279

APPROBATION – PIIA – MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PLANS-CONCEPT D'AGRANDISSEMENT D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE JUMELÉE – 763, RUE GAUTHIER – ZONE H-343

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'approuver les modifications apportées aux plans-concept d'agrandissement soumis par le propriétaire de la résidence unifamiliale jumelée située au 763, rue Gauthier, et ce, conformément à la résolution 497.6.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-280

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION D'UNE RÉSIDENCE EN RANGÉE – 110, PLACE D'AMBOISE – ZONE H-426

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation visant le changement de couleur des rampes à l'extérieur, soumis par la propriétaire, pour la résidence située au 110, place d'Amboise, et ce, conformément à la résolution 497.31.C.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-281

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION D'UNE RÉSIDENCE JUMELÉE ET EN RANGÉE – 202, PLACE D'ANNECY – ZONE H-426

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation, soumis par le propriétaire, visant le remplacement des allèges en brique par des allèges en béton, pour la résidence jumelée et en rangée située au 202, place d'Anncy, et ce, conformément à la résolution 497.8.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-282

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION DE RÉSIDENCES UNIFAMILIALES JUMELÉES – 2017 ET 2021, RUE RENÉ-LÉVESQUE – ZONE H-509

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation visant la réfection des portes et fenêtres, soumis par les propriétaires, pour les résidences unifamiliales jumelées situées respectivement aux 2017 et 2021, rue René-Lévesque, et ce, conformément à la résolution 497.24.21 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 20 avril et ajournée au 27 avril 2021;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze (12) mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-283

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 1174-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1174 AFIN D'AUGMENTER LE MONTANT DE L'EMPRUNT À 2 530 000 \$ POUR PAYER LE COÛT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR ET D'AGRANDISSEMENT DES ATELIERS MUNICIPAUX, D'INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE CLIMATISATION À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT ET D'INSTALLATION DE DÉBITMÈTRES ET ACCESSOIRES POUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC, AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS

Avis de motion est donné par Mme Nicole Marchand que le *Règlement 1174-1 modifiant le Règlement 1174 afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 2 530 000 \$ pour payer le coût des travaux de réaménagement de la cour et d'agrandissement des ateliers municipaux, d'installation d'une unité de climatisation à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et d'installation de débitmètres et accessoires pour le réseau d'aqueduc, ainsi que les frais contingents* sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

Le projet de règlement 1174-1 est déposé séance tenante par ce membre du conseil.

21-284

ADOPTION – RÈGLEMENT 1167-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1167 RELATIF À LA CIRCULATION AFIN DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS CONCERNANT LE STATIONNEMENT SUR UN TERRAIN DE STATIONNEMENT PRIVÉ

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le *Règlement 1167 relatif à la circulation* afin de prévoir des dispositions concernant le stationnement sur un terrain de stationnement privé;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil du 13 avril 2021, sous le n° 21-230;

ATTENDU QUE la greffière a présenté le règlement conformément au sixième alinéa de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement 1167-4 modifiant le Règlement 1167 relatif à la circulation afin de prévoir des dispositions concernant le stationnement sur un terrain de stationnement privé*.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21-285

DÉPÔT – CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT – RÈGLEMENT 1258 AUTORISANT LE PAIEMENT DU COÛT DES TRAVAUX D'AQUEDUC SUR LE RANG DE LA VALLÉE ET UNE PARTIE DE LA MONTÉE DES QUARANTE-DEUX, DU COÛT D'ACQUISITION DE CERTAINS IMMEUBLES AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 1 995 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 1 995 000 \$

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement concernant le *Règlement 1258 autorisant le paiement du coût des travaux d'aqueduc sur le rang de la Vallée et une partie de la montée des Quarante-Deux, du coût d'acquisition de certains immeubles ainsi que les frais contingents pour un montant de 1 995 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 1 995 000 \$.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

POINT 11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Mme Roy informe les Julievilloises et Julievillois qu'elle ne briguera pas le poste de mairesse aux prochaines élections municipales du 7 novembre 2021. Mme Roy fait une vibrante allocution sur les 25 années passées en politique municipale et remercie chaleureusement tous les citoyens de Sainte-Julie pour la confiance qu'ils lui ont accordée.

POINT 12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

- Tous les conseillers municipaux, à tour de rôle, rendent un très bel hommage à Mme Roy.

POINT 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- **M. Robert Prévost** – Question relative aux feux de foyer – Demande que les feux de foyer ne soient pas permis le jour, car inconfort pour les voisins.

Mme Roy prend bonne note de cette suggestion intéressante et elle sera soumise au comité de l'environnement.

- **Mme Diane Gorton** – Questions concernant le futur projet de la rue de la Falaise, dont la façon que sera traité le drainage de la montagne.

Mme Roy fait un résumé du projet de développement résidentiel de la rue de la Falaise.

- **Mme Mélyna Pelletier** – Questions relativement au projet de la rue de la Falaise, plus particulièrement si les citoyens ont été consultés, les niveaux de terrassement des projets et si Mme Bisson a l'intention d'acquérir un terrain dans ce projet.

Mme Roy mentionne que la consultation a eu lieu en 2009 pour les normes de PIIA. Pour les niveaux de terrassement, Mme Pelletier sera contactée par la Ville afin de pouvoir lui donner les réponses exactes. Mme Roy précise toutefois qu'il n'y a pas de zone humide dans le secteur constructible.

Mme Bisson mentionne qu'elle n'a fait aucune offre d'achat sur une propriété du projet de la rue de la Falaise et qu'elle n'a pas l'intention d'en faire une.

- **M. Christian Lavoie** – Question concernant les noyers cendrés situés sur le projet résidentiel de la rue de la Falaise.

Mme Roy mentionne avoir reçu une correspondance de Mme Charest à cet effet et des vérifications sont faites présentement au niveau du gouvernement fédéral afin de vérifier le type de protection requis pour cette plante.

- **Mme Nathalie Namon** – Questions concernant le projet de développement résidentiel de la rue de la Falaise afin d'obtenir des précisions sur les infrastructures municipales (rue, rond-point, fossés, etc.) et sur le nombre d'arbres qui seront abattus.

Mme Roy mentionne ne pas connaître le nombre d'arbres qui seront abattus.

- **M. Marc Roy** – Question concernant le moment où seront terminés les travaux de la rue des Champs.

Mme Bisson mentionne que la fin des travaux est prévue à la fin du mois de mai 2021.

- **M. Jean-François Tremblay** – Question sur la possibilité que la Ville prévoie rendre accessible la séance d'information concernant le projet de développement de la rue de la Falaise.

Mme Roy mentionne que la consultation n'est pas faite sur le zonage, mais sur les PIIA. Mme Roy précise également les raisons pour lesquelles la Ville ne désire pas exproprier le propriétaire des terrains de la rue de la Falaise, notamment parce qu'une expropriation pourrait coûter très cher et avoir un impact important sur la dette de la Ville.

- **M. Jeannot Rioux** – Question concernant la possibilité pour le gouvernement provincial (Sépaq) afin qu'il acquière le boisé de la Défense nationale.

Mme Roy répond par la négative. Mme Roy précise que la Ville s'est prononcée pour que le terrain de la Défense nationale soit transféré à la Sépaq pour agrandir les terrains de la Sépaq. Le dossier est traité par le député, M. Stéphane Bergeron.

- **Mme Nicole Casavant** – Question afin de savoir quand la limite de vitesse sera réduite sur la montée des Quarante-Deux.

Mme Roy mentionne que la Ville analyse présentement la situation et que cela fait partie de ses préoccupations.

- **Mme Mélyna Pelletier** – Question sur la protection des érables à sucre dans le projet de développement de la rue de la Falaise.

Mme Roy mentionne que la Ville veillera à protéger la flore aux endroits où il n'y aura pas de déboisement. Des mesures seront mises en place à cet effet.

- **M. Luc Leblanc** – Question quant à une demande d'accès qu'il a soumis à la Ville et dont il n'a encore eu aucune réponse.

Mme Roy mentionne que les demandes ne sont pas traitées au niveau politique, mais plutôt par le Service juridique de la Ville.

Mme Deschesnes mentionne que l'information demandée lui sera transmise et s'excuse pour le délai.

- **Mme Sonia Pépin** – Question afin de savoir si le contrat pour les travaux de déboisement a été adjugé.

Mme Roy répond par la négative. Ce contrat pourra être adjugé lorsque la Ville aura la certitude que toutes les règles du ministère de l'Environnement au fédéral auront été respectées.

- **M. Jonathan Chrétien** – Question quant aux actions concrètes planifiées par la Ville pour répondre aux situations urgentes sur le climat.

Mme Roy mentionne que le comité de l'environnement de la Ville travaille sur ces actions, tel un inventaire sur les gaz à effet de serre. Un plan d'action en matière d'environnement sera présenté aux citoyens. Les actions concernent, notamment, les véhicules électriques, les monarques, le reboisement, les Étangs Antoine-Charlebois, les toits blancs, les stationnements alvéolés, etc.

- **Mme Julie Audette** – Question concernant les mesures qui seront prises au niveau des nuisances dans le dossier de projet de développement de la rue de la Falaise.

Mme Roy mentionne qu'il y aura des mesures de mitigation. Ce sujet sera à l'ordre du jour lors de la rencontre des citoyens. La Ville va s'assurer qu'il y ait le moins d'inconvénients possible pour les citoyens.

- **Mme Marie-Claude Geoffroy** – Question concernant le remplacement des poteaux de téléphone pour installer de vrais lampadaires dans le parc sur l'avenue du Parc.

M. Bernardin mentionne qu'une première étape a été réalisée afin que les poteaux soient dissimulés par de la végétation. Si cela ne fonctionne pas, de l'éclairage solaire est envisagé.

- **Mme Béatrice Ronvaux** – Question sur la récupération des masques de procédure.

Mme Roy mentionne que des vérifications sont présentement en cours afin de mettre en place un système de récupération de ces masques.

- **M. Jocelyn Ducharme** – Demande à l'effet de procéder au nettoyage de la piste cyclable du rang des Vingt-Cinq, à la hauteur de la carrière de DJL.

Mme Roy mentionne que des démarches seront faites afin que le nettoyage soit effectué.

- **M. Jonathan Chrétien** – Question sur les actions prévues par la Ville pour la conservation des milieux naturels.

Mme Roy mentionne que la Ville lui fera parvenir les actions du plan vert et les informations pertinentes à cet effet.

21-286

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 20 h 49.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Suzanne Roy,
Mairesse

Nathalie Deschesnes,
Greffière